Texte de spécification[[1]](#footnote-2)

Matériaux – panneaux à base de plâtre – Siniat dB

DESCRIPTION

La plaque de plâtre Siniat dB est une plaque de plâtre avec une résistance acoustique accrue destinée à l’isolation sonore. Grâce à son noyau renforcé, cette plaque de plâtre convient parfaitement aux applications dans des cloisons qui doivent répondre à des exigences acoustiques élevées. Même sans profilés acoustiques particuliers, d'excellentes valeurs acoustiques peuvent être atteintes.

MATÉRIAUX

La plaque de plâtre Siniat dB est composée d’un noyau de plâtre renforcé compris entre 2 parements cartonnés.

Les plaques répondent aux exigences de la norme NBN EN 520 + A1 – Plaques de plâtre - Définitions, spécifications et méthodes d’essai.

Les plaques sont marquées CE.

# Spécifications - plaques de plâtre enrobées de carton

Type : Type DI

Dimensions des plaques :

Epaisseur des plaques : 12,5 mm

Largeur : 1200 mm

Longueur : 2600/3000 mm

Bords longitudinaux selon [NBN EN 520+A1] : aminci (BA)

Bords d’about : droit

Selon la Décision du 7 août 2003 (2003/593/CE) et les conditions qui y sont reprises, les plaques de parement en plâtre (sauf plaques perforées) appartiennent à la classe de réaction au feu A2-s1, d0 pour autant que ces plaques soient montées et fixées in situ selon des conditions bien précises :

* Fixation mécanique sur une sous-structure en métal ou en bois ; la cavité entre les plaques et l’ossature peut rester libre ou être comblée au moyen d’un matériau isolant de la classe de réaction au feu A2-s1, d0.
* Fixation directe ou collage sur un support continu présentant au moins une réaction au feu de classe A2-s1, d0.

Poids : 12,7 kg/m ²

Moyens de fixation: fixer avec des vis de plaques de plâtre standard.

Spécifications complémentaires

* Les plaques sont de couleur bleue.
* L'entrepreneur fournit au maître de l’ouvrage circa … m2 de revêtement supplémentaire pour des réparations éventuelles.
* Le fabricant[[2]](#footnote-3) peut dans le cadre du règlement européen N° 305/2011 (CPR) présenter la déclaration de performance du produit. Cela garantit la conformité avec les caractéristiques de produit exigées par la norme européenne harmonisée NBN EN 520 + A1 – Plaques de plâtre - Définitions, spécifications et méthodes d’essai. La déclaration de performance est présentée conformément à la CPR et est disponible sur le site du fabricant www.siniat.be.
* La production est certifiée ISO9001 et ISO14001.

Caractéristiques techniques

|  |  |
| --- | --- |
| Conductivité thermique, λ: | 0,25 W/mK |
| Dilatation thermique (à 50-60% HR): | 0,013-0,020 mm/mK |
| Limite supérieure de température en cas d’exposition prolongée : | 50°C |
| Perméabilité à l'air (valeur de calcul) | 1,4 x 10-6 m³/m²sPa |
| Chaleur spécifique (à 20°C), c: | 0,96 kJ/kgK |
| Diffusion de la vapeur, µ | 10 |
| Force d'adhésion (à 20°C - RV: 65%) | ca. 0,3 N/mm² (30t/m²) |
| Résistance à la diffusion de vapeur | ca. 0,35 mm/m |
| Résistance à la rupture  • Longitudinal  • Transversal | ≥550 N  ≥210 N |

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

m²

- code de mesurage:

Surface nette. Les ouvertures supérieures à 0,5 m² sont déduites.

- nature du marché:

QF

1. Ce cahier de charge est conforme au cahier de charge CCTB. Ce descriptif remplace toutes les éditions antérieures. Le fabricant SINIAT se réserve le droit de modifier cette fiche d'information sans préavis. Le lecteur doit toujours s'assurer de consulter la version la plus récente de cette documentation. Les directives dans ce document sont non limitatives. La garantie sur la plaque est uniquement valable si les directives d’application sont respectées. Ce texte pour cahier des charges est seulement valable pour des applications en Europe; pour des applications hors de cette région, il est nécessaire de contacter le Technical Service Center de SINIAT. En cas de doute quant à la possibilité d'utiliser la plaque pour une application déterminée, il est conseillé de demander l'avis au fabricant SINIAT. [↑](#footnote-ref-2)
2. Siniat NV, Bormstraat 24, 2830 Tisselt - België – Tél +32 (0)15 71 80 50 – Fax + 32 (0)15 71 82 29 – info@siniat.be – www.siniat.be. Pour des cahiers de charges privatifs le texte ci-dessus peut être utilisé. Pour des cahiers de charges publiques tous les références au fabricant SINIAT (en couleur divergente) doivent être enlevées. [↑](#footnote-ref-3)